

♦ CONTENUS DE FORMATION

- Date(s)** Du mardi 31 janvier 2017 au samedi 4 février 2017
- Lieux de formation**
- Ville de Beauvais et pays de Bray (31 janvier, 1^{er} et 2 février)
 - Senlis et Royaumont (3 février)
 - Noyon, Saint-Martin- aux-Bois et Pierrefonds (4 février)
- Organisateurs** Pour l'ensemble des journées :
- Patricia FEUGEY, Vice-présidente ANCOVART**
- En collaboration avec :
- Aymeric PERROY, directeur des affaires culturelles de Beauvais
 - Marie ANSAR, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Beauvais
- Avec la participation des équipes du patrimoine, de l'office du tourisme, des services de la ville de Beauvais, des guides-conférenciers ANCOVART de l'Oise
- Objectifs de la formation**
- Etudier l'évolution de l'architecture gothique (religieuse et civile) à travers les édifices de Beauvais et sa région : Des prémices du gothique au gothique flamboyant, et le néo-gothique.**
- Appréhender les différentes périodes du gothique, des balbutiements à l'aboutissement : techniques de constructions, registre iconographique,
 - Comprendre la société du Moyen-âge à travers les relations politiques entre clergé et pouvoir civil,
 - Apprendre et s'interroger sur les spécificités de l'alimentation médiévale
 - Redécouvrir des partitions musicales oubliées,
 - Faire l'état de la recherche à travers les nouvelles technologies
 - Ateliers professionnels : quels outils et savoir-faire vis-à-vis des publics en situation de handicap, ou étrangers ? Comment communiquer sur le fait religieux ? La place de la citoyenneté et de la laïcité.



- Contenus,** - Conférences,
- Visites guidées,
- Ateliers,
- Débats
(se reporter à l'avant programme)
- Intervenants** - Conservateurs,
- architectes des bâtiments de France
- Animateurs de l'architecture et du patrimoine,
- Professeurs d'université,
- Enseignants,
- Associations culturelles.
- Horaires / durée.** Du 31 janvier au 3 février : 33 h réparties sur 4 jours
Du 31 janvier au 4 février : 39 h 30 avec journée complémentaire.
- Documents fournis :** - Pochette avec documents sur les sites concernés
- Publication des Actes courant 2017 : diffusion gratuite aux adhérents.
- Participants** Réservé en priorité aux adhérents.
Effectif maximum : 100 participants.
- Coût** **Participation pour les adhérents :**
Les 4 jours : 65 euros ; journée complémentaire : 50 euros. Hébergement et repas non pris en charge (sauf 3 repas prévus au programme)
Réduction pour les professionnels adhérents de moins de 30 ans.
Situations particulières, conventions de formation et demande d'inscription non adhérents : nous contacter contact.ancovart@yahoo.fr
Pour information : coût estimé de la formation : 430 euros.

Contenus prévus au 21 juin 2016, pouvant être sujets à des modifications en fonction des disponibilités et propositions de nos partenaires. (Ce document est donné à titre d'information et n'est pas contractuel).

